



\*\*\*\*\*

M<sup>Â</sup>ITRE ALEXIS NORGUET

Notaire

\*\*\*\*\*

Les honoraires TTC de négociation pratiqué par l'étude à la charge de l'acquéreur sont déterminés selon le barème suivant :

DE 0 € à 15.000 €  Forfait de 1.200 € TTC

DE 15.000 € à 50.000 €  8% TTC

AU DESSUS DE 50.000 €  3%TTC

Les tranches ci-dessus sont cumulatives

Retrouver toutes nos annonces sur [www.immonot.fr](http://www.immonot.fr) et sur [www.immobilier.notaires.fr](http://www.immobilier.notaires.fr)